

## Aix-en-Provence, le 30 septembre 2022

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 29 et 30 septembre à Aix-en-Provence.

La Commission Exécutive dresse le bilan de la séquence de conflit social de septembre. Mur des départs à la retraite, baisse du pouvoir d'achat, deux thématiques sur lesquelles l'UNSA-ICNA avait agi en lanceur d'alerte au cours du 1er semestre 2022. Elle regrette que, dans ce conflit intersyndical, la sortie précipitée du syndicat majoritaire ait conduit à un gel des avancées alors que le rapport de force évoluait favorablement.

- En termes d'effectif, l'objectif d'augmentation du nombre de promos pour 2023 et 2024 n'a pas été atteint.
- En termes de pouvoir d'achat, l'absence de mesures pour 2022 ainsi que l'insuffisance des chiffres annoncés pour 2023 obligeront les ICNA à revenir revendiguer une réelle prise en compte de l'inflation.

La Commission Exécutive prend acte de l'avancement des travaux relatifs à la méthode de calcul des JRH, sujet porté par l'UNSA-ICNA après le passage en force de la DO pendant la pandémie. Si la formule doit encore évoluer pour mieux reconnaître les efforts liés aux dépassements horaires et aux restrictions de congés, la Commission Exécutive se félicite de l'ouverture de ce dispositif aux organismes en tour de service individualisé, ce qu'elle revendiquait avec force.

La Commission Exécutive accueille avec inquiétude le projet de dimensionnement des formateurs en langue anglaise de la DSNA. Elle rappelle que la démonstration aux autorités de surveillance, de la crédibilité de l'alternative au test couperet, repose sur la qualité et la quantité de la formation continue du PIFA. Une baisse de la qualité ou de l'offre aurait donc inévitablement des conséquences que l'UNSA-ICNA refuserait. À ce titre, elle exige que le volume de formation soit assorti d'une offre complète et diversifiée d'immersions en pays anglophones, sans exclusion dogmatique, y compris outre-atlantique.

Les ICNA étant appelés à renouveler leurs représentants du 1er au 8 décembre 2022, la Commission Exécutive constate que le bilan du syndicat majoritaire n'est pas bon : fragmentation et division du corps, accroissement des différentiels, mobilité entravée et critères injustes, manque de combativité...

Elle invite chaque ICNA à mettre à profit la campagne électorale qui s'ouvre pour s'informer sur les revendications portées par chacun des syndicats.

Elle appelle à dépasser les idées préconçues, pour que le vote ne soit pas un vote d'habitude, mais un vote qui compte. L'UNSA-ICNA viendra à la rencontre de tous les ICNA pour échanger autour des enjeux à venir, et espère vous voir nombreux lors de son passage dans votre centre.

Notre site: www.icna.fr | Nous contacter: unsa@icna.fr